



Prévisions budgétaires équilibrées 2022-2023

Réunion extraordinaire du Conseil

7 juin 2022



Plan de la présentation



- ❑ Mise en contexte
- ❑ Faits saillants
- ❑ Cycle financier
- ❑ Effectifs
- ❑ Revenus
- ❑ Dépenses
- ❑ Immobilisations
- ❑ Budget équilibré
- ❑ Rétroaction et questions
- ❑ Recommandation



Loi sur l'éducation : responsabilités du Conseil

- ❑ Promouvoir le rendement des élèves et leur bien-être.
- ❑ Offrir des programmes d'enseignement efficaces et appropriés aux élèves.
- ❑ Promouvoir un climat scolaire positif qui soit inclusif et où tous les élèves se sentent acceptés.
- ❑ Promouvoir la prévention de l'intimidation.
- ❑ Élaborer un plan pluriannuel visant à atteindre les objectifs du Conseil et en faire le suivi.
- ❑ Examiner annuellement ce plan avec la direction de l'éducation du Conseil.
- ❑ **Veiller à la gestion efficace des ressources du Conseil.**



Obligations du Conseil



- ❑ Veiller à ce que les dépenses ne dépassent pas les revenus :
prévisions budgétaires équilibrées

- ❑ En cas de déficit d'exercice :
 - ❑ 1 % des revenus de fonctionnement maximum
 - ❑ plan d'élimination du déficit doit être soumis au ministère de l'Éducation

Projets structurants prioritaires : 2022-2023

Bien-être et apprentissage

Culture et fonctionnement organisationnels

Profil de sortie de l'apprenante et de l'apprenant

Stratégie organisationnelle de gestion de l'amélioration continue (année 2 de 5)

Stratégie organisationnelle d'équité, d'inclusion et d'anti-racisme (année 2 de 5)

Stratégie organisationnelle du bien-être et de la santé mentale (année 2 de 5)

Stratégie de développement des compétences des membres du personnel (année 2 de 5)

Stratégie du développement durable (année 1,5 de 5)

Vision pédagogique M-12

Stratégie d'apprentissage expérientiel

Stratégie d'éducation artistique

Stratégie d'internationalisation

Stratégie d'éducation de la petite enfance

Stratégie d'éducation aux adultes (année 2 de 5)

Stratégie d'éducation alternative (année 2 de 5)

Cadre de saine gestion

Positionnement stratégique des installations (année 2 de 5)

Analyse organisationnelle des services (année 1,5 de 5)

Stratégie de recrutement et de rétention des élèves (année 2 de 5)

2020-2021 : année 0 || 2021-2022 : année 1 || 2022-2023 : année 2 || 2023-2024 : année 3 || 2024-2025 : année 4
2025-2026 : année 5 (année additionnelle)



Rétroaction

- Dans quelle mesure êtes-vous **confiants** que les prévisions budgétaires proposent une **gestion efficace et responsable** des ressources du Conseil pour :
 - ➔ soutenir l'**atteinte des résultats visés** au Tableau de bord systémique ?
 - ➔ assurer la **saine conduite des opérations** du Conseil pour l'année scolaire 2022-2023 ?



Faits saillants

- ❑ Le budget de 305 M\$ répond aux exigences d'un budget équilibré et représente une hausse de 1,6 M\$ (0,5 %) comparativement à 2021-2022.
- ❑ Le budget est calculé selon un effectif de 17 115 élèves, une croissance de 277 élèves (1,6 %) comparativement à 2021-2022.
- ❑ Tous les programmes éducatifs du CEPEO sont maintenus.
- ❑ Le budget des salaires inclut les hausses salariales selon les conventions collectives en vigueur. Une réserve de 1 % est incluse sous la ligne provision pour éventualité afin de s'arrimer avec l'hypothèse sur la hausse des points de repère suite aux négociations provinciales et locales qui s'amorcent prochainement.



Faits saillants

- ❑ Du financement complémentaire est ajouté pour répondre aux besoins de la période post-pandémie, dont la connectivité, l'infrastructure, la sécurité et l'exploitation de réseaux technologiques, les systèmes de ventilation et le remplacement plus fréquent des filtres ainsi que le soutien en santé mentale et bien-être des élèves.
- ❑ Un financement ponctuel est maintenu encore cette année pour atténuer l'impact de la baisse extraordinaire et temporaire en immigration.



Faits saillants

- ❑ Un financement ponctuel de 2,8 M\$ est maintenu afin d'appuyer la récupération de l'apprentissage en période post-pandémique.
- ❑ La croissance des effectifs génère une augmentation systémique de 10,93 postes dont :
 - ❑ l'ajout d'un poste au bureau du Commissaire en équité et droits de la personne.
- ❑ Le transfert de la gestion de presque tous les centres éducatifs à des partenaires communautaires génère une réduction de 75,18 postes.
- ❑ Une réduction nette de 64,25 postes est donc observée.



Cycle financier

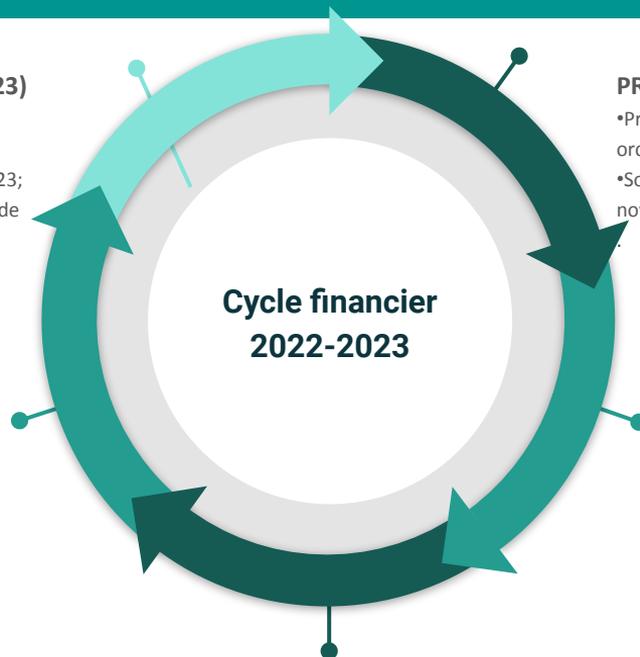


ÉTATS FINANCIERS (septembre à novembre 2023)

- Analyse et préparation des états financiers;
- Audit des états financiers par les vérificateurs externes;
- Soumission des états financiers à l'EDU le 15 novembre 2023;
- Présentation des états financiers au comité de vérification de novembre 2023.

RAPPORTS PÉRIODIQUES (février à juin 2023)

- Présentation de la situation financière en date du 31 janvier à la réunion ordinaire du Conseil de février 2023;
- Présentation de la situation financière en date du 30 avril à la réunion ordinaire du Conseil de mai 2023.



PRÉVISION DES EFFECTIFS (novembre 2021)

- Présentation de la projection des effectifs à la réunion ordinaire du Conseil de novembre 2021;
- Soumission de la projection des effectifs à l'EDU en novembre 2021.

PRÉPARATION DU BUDGET (janvier à juin 2022)

- Prévision des besoins en dotation;
- Analyse des années précédentes, consultation des intervenants et entrée du budget dans le système d'information sur le financement de l'éducation;
- Présentation et approbation du budget à la réunion extraordinaire du Conseil de juin 2022;
- Soumission du budget à l'EDU le 30 juin 2022.

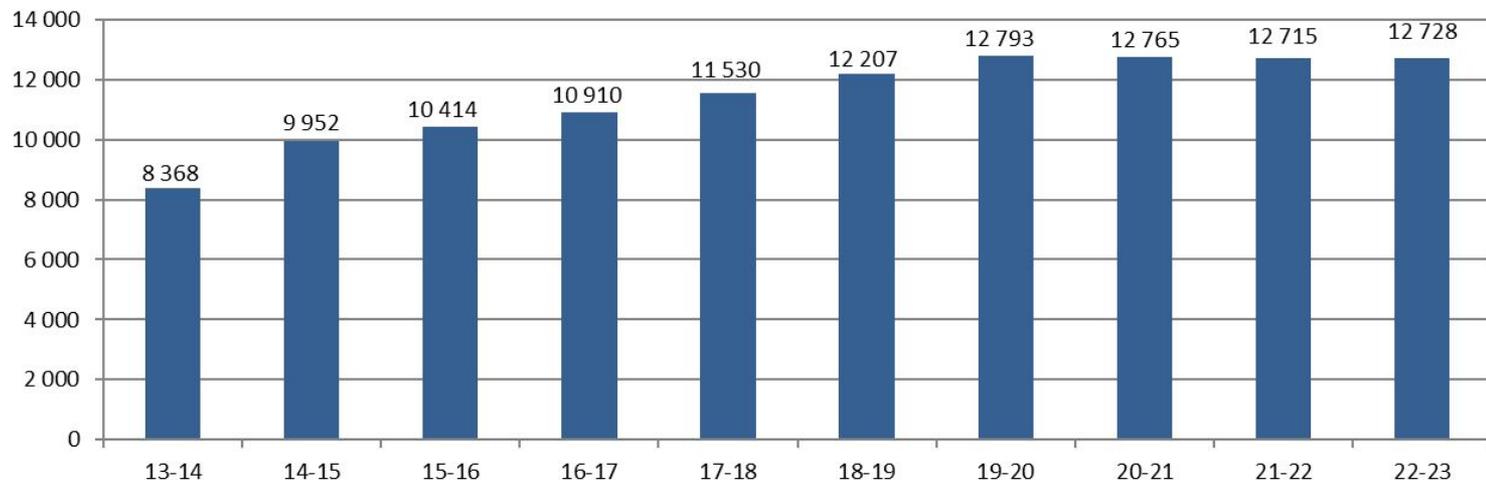
PRÉVISIONS RÉVISÉES (novembre et décembre 2022)

- Analyse des effectifs au 31 octobre 2022;
- Ajustements au budget pour refléter les effectifs révisés;
- Soumission à l'EDU le 15 décembre 2022;
- Présentation à la réunion ordinaire du Conseil de janvier 2023

Effectif



Palier élémentaire (EQM)



bienveillance

pluralisme

innovation

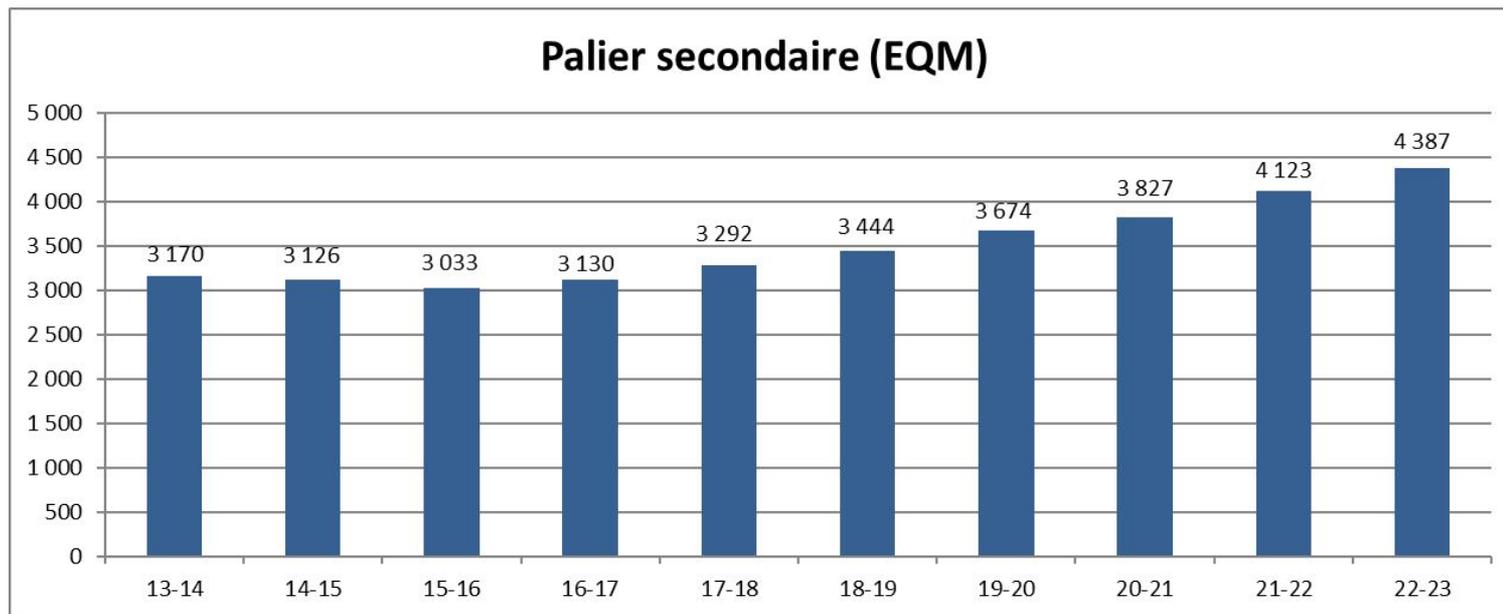
excellence

Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



CEPEO.ON.CA

Effectif



bienveillance

pluralisme

innovation

excellence

Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario



CEPEO.ON.CA

Revenus

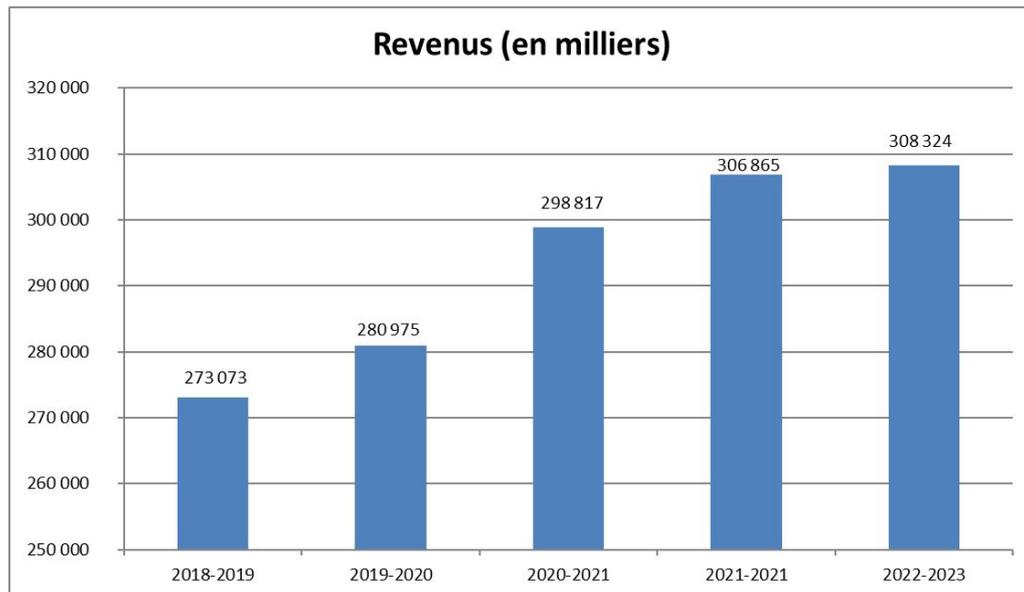


Les revenus totaux prévus pour 2022-2023 sont de 308 324 373 \$.

Croissance des revenus de 12,9 % depuis 2018-2019 en comparaison à une croissance d'effectifs moyenne de 9,4 %.

EXPLICATIONS POUR L'ÉCART DES REVENUS

- ❑ Hausse des effectifs;
- ❑ Hausse des points de repère par l'EDU pour aider les conseils à gérer la hausse des coûts et harmoniser les conventions collectives;
- ❑ Transfert des centres éducatifs de petite enfance à des partenaires communautaires en 2022-2023 (réduction de 3,8M\$ des revenus).



Revenus



	Écart entre 21-22 et 22-23 (ajusté)	Écart relié au EQM et point repère	Écart du à la modification de financement
Subvention de base pour les élèves	2 718 830	2 387 834	330 996
Subvention de base pour l'école	468 476	468 476	
Élèves ayant des besoins particuliers	1 048 250	980 745	67 505
Enseignement des langues	707 060	707 060	
Écoles appuyées	(192 097)	(192 097)	
Conseils ruraux et éloignés	150 493	150 493	
Éducation en milieu rural et dans le Nord	4 159	4 159	
Programmes d'appui à l'apprentissage	50 764	50 764	
Éducation permanente et autres programmes	128 010	128 010	
Qualifications et expérience des enseignants	1 412 712	1 412 712	
PIPNE	17 452	17 452	
Qualifications et expérience des EPEs	44 751	44 751	
Transport des élèves	256 647	256 647	
Administration et gestion	129 727	129 727	
Fonctionnement des écoles	661 530	1 129 431	(467 901)
Utilisation communautaire des écoles	3 319	3 319	
Éducation des autochtones	6 011	6 011	
Santé mentale et le bien-être	402 212	18 652	383 561
Fonds de soutien aux élèves	38 219	38 219	
Subvention pour les RMP	1 107	1 107	
Récupération de l'apprentissage suite à la COVID-19	-	-	
Total Subvention de fonctionnement	8 057 632	7 743 472	314 160
Transfert du/au revenus reportés	(1 027 013)	(1 027 013)	
Transfert du/au revenu Locaux temporaires	99 362	99 362	
Transfert aux apports en capital reportés (ACR)	1 594 804	1 594 804	
Total Subvention de fonctionnement ajusté	8 724 785	8 410 625	314 160
Remboursement de la dette (Intérêts)	(472 305)	(472 305)	
Amortissement (ACR)	(3 480 035)	(3 480 035)	
Réfections	(359 387)	(359 387)	
Autres recettes	(5 735 356)	(5 735 356)	
Fonds générés par les écoles	2 247 516	2 247 516	
Revenus comptabilisés pour les terrains	534 865	534 865	
Total des revenus	1 460 083	1 145 923	314 160

Il y a une hausse de **1 460 083 \$** dans les revenus comparativement à l'année précédente.

EXPLICATION DE L'ÉCART DES REVENUS

- ❑ Hausse de **7 743 472 \$** en lien avec la hausse des effectifs et les points de repère salariaux et opérationnels de la subvention de fonctionnement;
- ❑ Hausse de **314 160 \$** reliée aux modifications à la formule de financement pour la subvention de base;
- ❑ Hausse de **2 782 381 \$** pour les fonds générés par les écoles et les terrains;
- ❑ Baisse de **3 835 218 \$** pour les centres éducatifs;
- ❑ Baisse de **1 900 138 \$** en lien avec les FPP;
- ❑ Baisse de **3 644 574 \$** liée aux transferts de fonds au bilan (revenus reportés, intérêts, ACR et réfections).

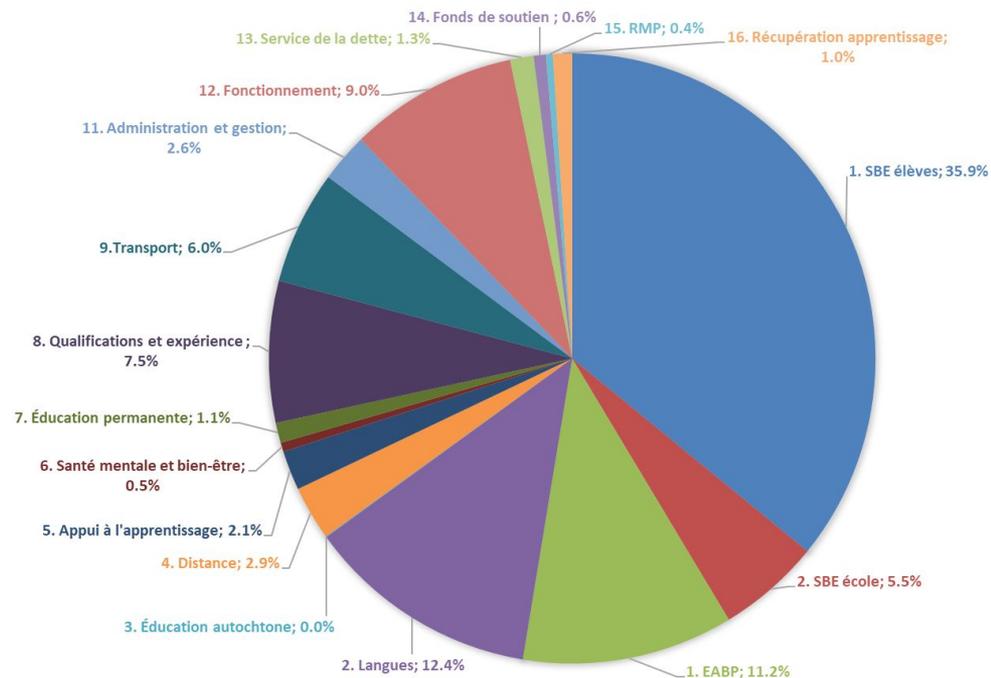
Revenus



- ❑ Les subventions de base pour les élèves (SBE) comprennent deux composantes principales, qui comptent chacune pour environ la moitié du financement :
 - ❑ **2 subventions de base** couvrent les coûts de base communs à tous les élèves et à toutes les écoles, et correspondent à l'effectif multiplié par le coût par élève ainsi qu'aux coûts liés à l'administration de l'école.
 - ❑ **16 subventions à des fins particulières** couvrent les besoins particuliers des élèves, des écoles et des conseils scolaires. Elles font en sorte que les SBE respectent les exigences d'équité et de justice en tenant compte de facteurs comme le profil démographique des conseils, la situation géographique de chaque école, le taux d'utilisation de certains programmes et les besoins spéciaux en équipement de certains élèves.



Revenus



AUTRES SOURCES DE REVENUS :

- ❑ FPP et autre financement gouvernemental; 10,1 M\$
- ❑ Centres éducatifs; 557 K\$
- ❑ Locations; 1 M\$
- ❑ Droits de scolarité et frais de programmes; 405 K\$
- ❑ Intérêts; 591 K\$
- ❑ Revenus divers; 510 K\$
- ❑ Fonds générés par les écoles; 4,6 M\$
- ❑ Terrains; 8,1 M\$

Revenus



- ❑ La **subvention de base pour les élèves** fournit à chaque conseil la même allocation par élève. Les allocations pour 2022-2023 sont les suivants :
 - ❑ Cycle préparatoire (maternelle et jardin d'enfants) = 6 541 \$ par élève;
 - ❑ Cycle primaire (1^{re} à 3^e année) = 6 013 \$ par élève;
 - ❑ Cycles moyen et intermédiaire (4^e à 8^e année) = 5 011 \$ par élève;
 - ❑ Allocation supplémentaire pour les 7^e et 8^e = 229 \$ par élève;
 - ❑ Cycle secondaire (9^e à 12^e année) = 5 923 \$ par élève.

- ❑ Cependant, en raison des subventions de base pour les élèves et des subventions à des fins particulières, le financement par élève varie d'un conseil scolaire à l'autre. Le montant moyen par élève s'élève à 14 139 \$ au niveau du CEPEO pour 2022-2023.

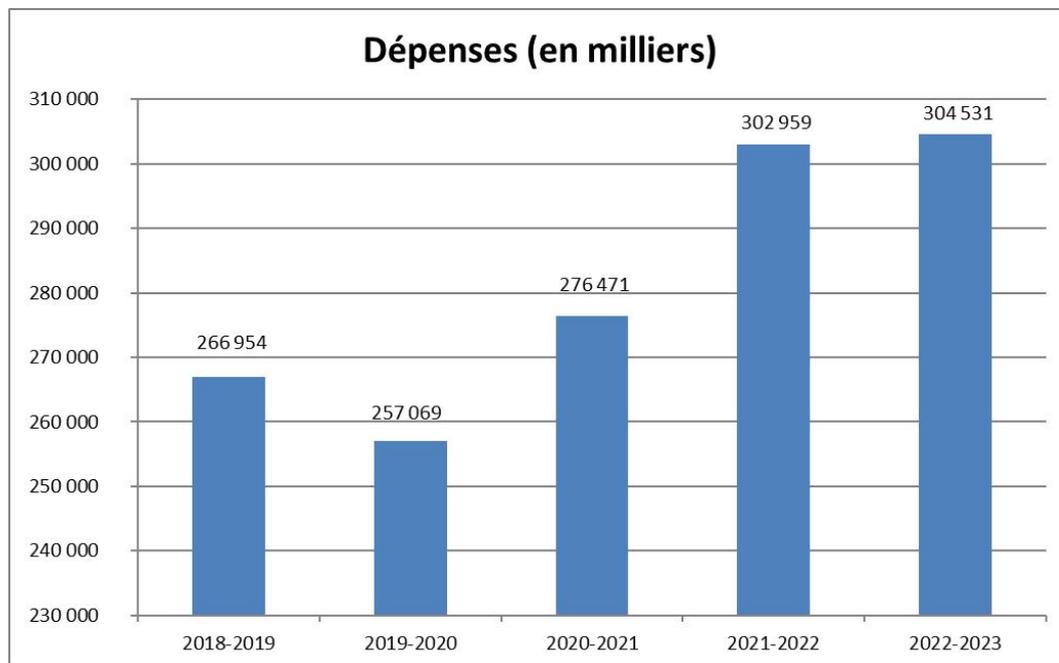


Dépenses



Les dépenses totales prévues pour 2022-2023 sont de 304 531 083 \$.

Dépenses (en milliers)



Croissance des dépenses de 14,1 % depuis 2018-2019 en comparaison à une croissance des revenus de 12,9 %.

EXPLICATIONS POUR L'ÉCART DES DÉPENSES

- ❑ Ajout de 55 postes (2,6 %) depuis 2018-2019 en raison de la croissance des effectifs;
- ❑ Hausse des coûts opérationnels en lien avec la croissance des infrastructures, la hausse du coût de la vie et les conventions collectives;
- ❑ Transfert des centres éducatifs de petite enfance à des partenaires communautaires en 2022-2023 (réduction de 6,1 M\$ des dépenses et 75 postes).

Dépenses

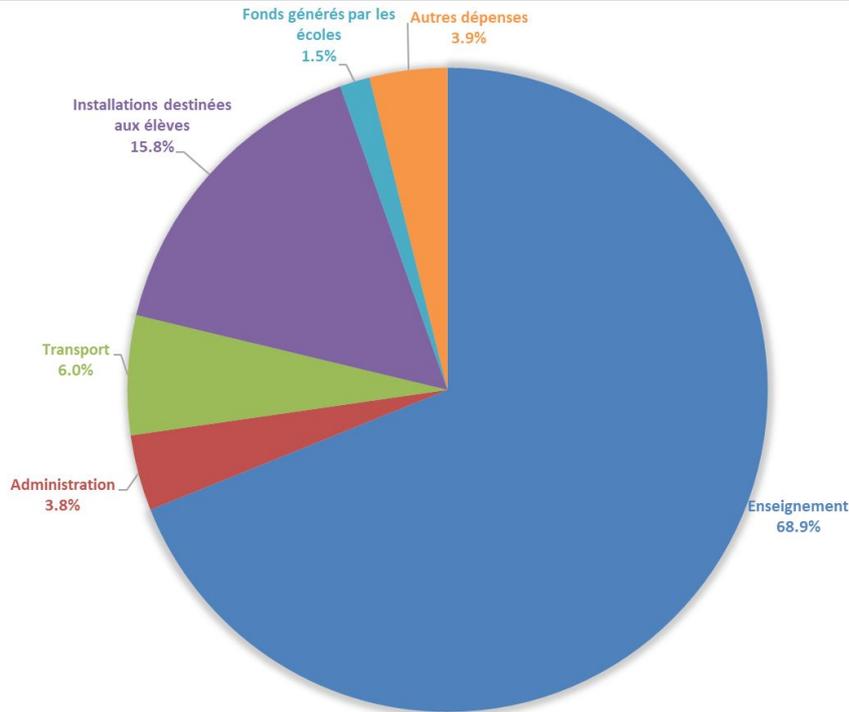


INSTALLATIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES :

- Les services publics;
- Le Service des immobilisations, incluant l'entretien des écoles et la conciergerie;
- Les travaux de réfections;
- Le coût d'amortissement pour le parc immobilier du Conseil.

L'ADMINISTRATION :

- Les membres du Conseil;
- L'exécutif;
- Le Service des finances et approvisionnement;
- Le Service de la planification
- Le Service des ressources humaines et paie;
- La gestion de la technologie.
- Le Service des communications, du développement et de l'engagement communautaires



AUTRES DÉPENSES :

- FPP et autre financement gouvernemental;
- Centres éducatifs.

DÉPENSES D'ENSEIGNEMENT :

- Titulaires de classe;
- Personnel aide-enseignant;
- Personnel éducateur - petite enfance;
- Suppléance;
- Personnel de soutien aux élèves p.ex. travail social, psychologie, orthophonie, etc.;
- Directions, directions adjointes, secrétaires et bibliotechnicien(ne)s;
- Manuels, fournitures et ordinateurs en appui à l'enseignement.

Dépenses



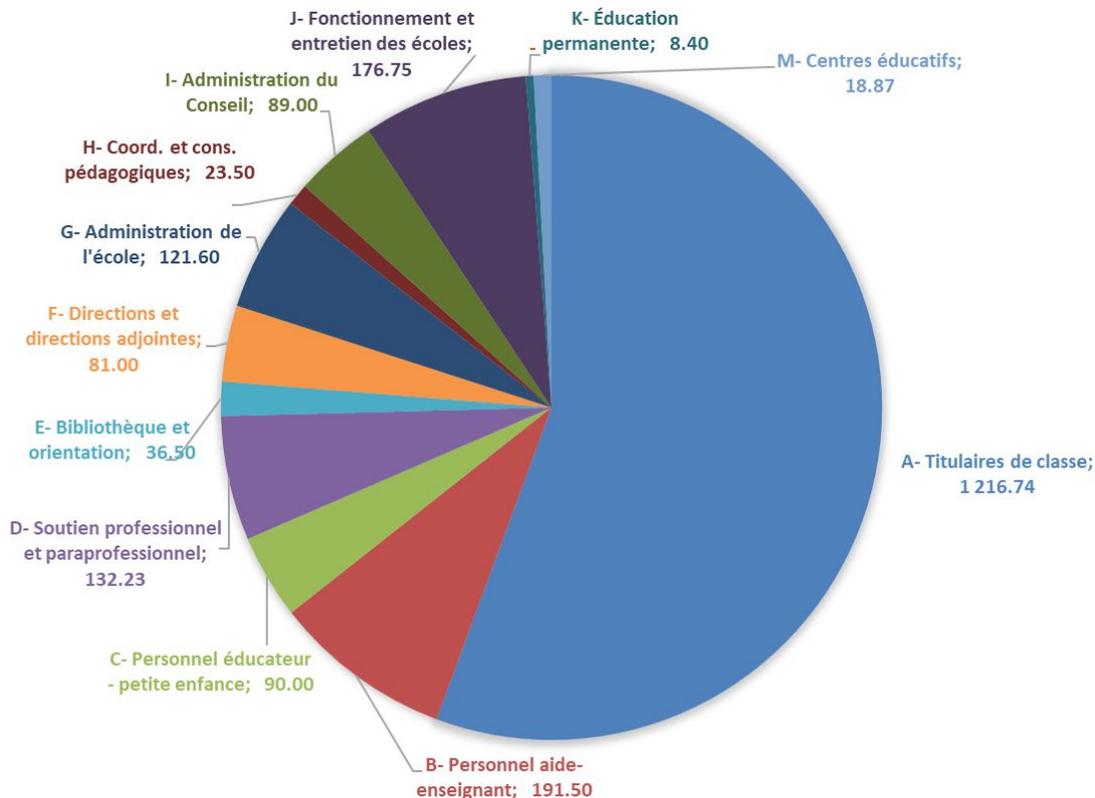
	Écart entre 21-22 et 22-23	Écart en lien avec COVID	Écart lié aux revenus	Écart aux affectations internes	Écart dû à la croissance et les hausse salariales
Dépenses de fonctionnement					
Titulaires de classe	5 917 145	306 629			5 610 516
Personnel suppléant	1 407 636	1 383 886	(81 050)		104 800
Personnel aide-enseignant	349 433	339 324			10 109
Personnel éducateur - petite enfance	(69 145)				(69 145)
Manuels/fournitures	589 118		(430 643)	924 570	95 191
Ordinateurs	(19 383)		(326 503)		307 120
Soutien professionnel, paraprofessionnel et technique	988 046			134 500	853 546
Bibliothèque et orientation	(55 705)				(55 705)
Perfectionnement du personnel	(64 328)		14 385	13 291	(92 004)
Responsables d'unité administrative	119				119
Directions et directions adjointes	108 114	278 471			(170 357)
Administration de l'école	(202 396)	169 331		79 378	(451 105)
Coord. et cons. pédagogiques	(66 801)				(66 801)
Administration du Conseil	597 130			45 000	552 130
Fonctionnement et entretien des écoles	1 854 564	164 099			1 690 465
Éducation permanente	(198 638)				(198 638)
Transport des élèves	1 447 447				1 447 447
Total des dépenses de fonctionnement	12 582 356	2 641 740	(823 811)	1 196 739	9 567 688
Réfection des écoles	(359 387)		(359 387)		-
Autres installations destinées aux élèves	(379 516)		(355 816)		(23 700)
Total des installations destinées aux élèves	(738 903)	-	(715 203)	-	(23 700)
Amortissement (ACR et dépenses)	(3 407 318)		(3 407 318)		-
Autres dépenses non liées au fonctionnement	(11 978 372)	(4 710 508)	(5 020 308)		(2 247 556)
Provision pour éventualités	2 370 001				2 370 001
Total des dépenses de l'exercice aux fins de conformité	(1 172 236)	(2 068 768)	(9 966 640)	1 196 739	9 666 433
Fonds générés par les écoles	2 247 516		2 247 516		-
Augmentation/(diminution) du passif non financé (gratification de retraite)	479 206				479 206
Projets d'immobilisations engagés	17 346		17 346		-
Total des dépenses	1 571 832	(2 068 768)	(7 701 778)	1 196 739	10 145 639

Il y a une hausse de 1 571 832 \$ dans les dépenses comparativement à l'année précédente.

EXPLICATIONS DE L'ÉCART DES DÉPENSES

- ❑ Hausse de 10 145 639 \$ pour soutenir la croissance du conseil et des salaires;
- ❑ Hausse de 1 196 739 \$ liée à l'utilisation des affectations internes pour appuyer la croissance du conseil et la réalisation du plan stratégique.
- ❑ Baisse de 7 701 778 \$ liée directement à l'ajustement des revenus;
- ❑ Baisse de 2 068 768 \$ des dépenses COVID.

Dotation en personnel



CHANGEMENTS DE POSTES DÛ À LA CROISSANCE ET LES MODIFICATIONS AU FINANCEMENT :

- Personnel enseignant; 21,5
- Personnel aide-enseignant; 5
- Personnel éducateur-petite enfance; -2,7
- Directions et directions adjointes; 0,63
- Secrétaires et gestionnaires d'école; 4,0
- Bibliotechnicien(ne); -1,0
- Concierges; -2,5
- Agent(e)s d'assiduité; -4,5
- Personnel - psychologie; -0,3
- Personnel - travail social; 5,8
- Centres éducatifs; -75,2
- COVID; -20
- Protection emploi; -5
- Soutien administratif; 10

Dépenses en immobilisations

- ❏ Les dépenses en immobilisations sont financées par :
 - ❏ **Les subventions pour les besoins des élèves (SBE)** : Le conseil utilise les SBE pour faire l'achat d'équipement technologique et d'entretien, de mobilier et des travaux de réfection.
 - ❏ **Les redevances d'aménagement scolaires (RAS)** : Les régions d'Ottawa, de Prescott-Russell et de Kingston financent l'achat de terrains pour le conseil par l'entremise de RAS.
 - ❏ **Les programmes de financement des immobilisations** : L'EDU offre des programmes de financement pour les projets d'immobilisations importants tels que :
 - ❏ Le programme d'immobilisations prioritaires (nouvelles écoles ou agrandissements et rénovations majeures);
 - ❏ L'allocation pour l'amélioration de l'état des écoles (AÉÉ) (besoins en réfection);
 - ❏ L'allocation pour l'immobilisation pour garde d'enfants (incluant un financement du gouvernement fédéral).
 - ❏ **Résilience à la Covid-19** : Le gouvernement fédéral fournit un financement conjoint avec l'EDU visant à améliorer les infrastructures en lien avec la COVID-19.



Dépenses en immobilisations

PROJETS DE CONSTRUCTION

4 projets de construction ou de
rénovation en cours

6 778 575 \$

ACHATS DE TERRAINS

2 achats de terrains

9 600 000 \$

AUTRES PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Amélioration des écoles, centres
éducatifs et COVID

9 159 797 \$

SUBVENTION DE BASE

Travaux de réfection et achat d'
équipement et de mobilier

7 403 163 \$

Le budget en immobilisations pour 2022-2023 est de 32 941 535 \$.



Budget équilibré



	Budget révisé 2021-2022	Budget 2022-2023	Écart	
			\$	%
Revenus				
Subventions provinciales	274 876 804	282 349 790	7 472 986	2.7%
Autres revenus	31 988 488	25 974 584	(6 013 904)	-18.8%
Total des revenus	306 865 292	308 324 374	1 459 082	0.5%
Dépenses				
Enseignement	201 488 194	209 916 037	8 427 843	4.2%
Autres coûts de fonctionnement	77 541 717	78 046 561	504 844	0.7%
Autres dépenses	23 929 340	16 568 485	(7 360 855)	-30.8%
Total des dépenses	302 959 251	304 531 083	1 571 832	0.5%
Excédent/(déficit) annuel	3 906 041	3 793 291	(112 750)	-2.9%
Fonds générés par les écoles	-	-	-	-
Aug/(dim) du passif non financé	(479 206)	-	479 206	-100.0%
Revenus pour les terrains	(7 576 363)	(8 111 228)	(534 865)	7.1%
Amortissement des projets d'immobilisations approuvés	1 662 546	1 679 892	17 346	1.0%
Intérêts gagnés du fonds d'amortissement	10 435	10 435	-	-
Excédent/(déficit) aux fins de conformité	(2 476 547)	(2 627 610)	(151 063)	6.1%
Amortissement des projets d'immobilisations non approuvés	75 445	148 175	72 730	96.4%
Affectations internes	2 592 874	2 479 435	(113 439)	-4.4%
Excédent/(Déficit) de fonctionnement	191 772	-	(191 772)	-100.0%

Le déficit d'exercice autorisé aux fins de conformité représentant 1 % des revenus de fonctionnement du conseil scolaire pour 2022-2023 est de **2 656 523 \$**.

Un plan d'élimination du déficit est approuvé au Conseil en raison du déficit aux fins de conformité de **2 627 610 \$** qui est prévu au budget.

Rétroaction

□ Dans quelle mesure êtes-vous **confiant(e)s** que les prévisions budgétaires proposent une **gestion efficace et responsable** des ressources du Conseil pour :

➔ soutenir l'**atteinte des résultats visés** au Tableau de bord systémique ?

➔ assurer la **saine conduite des opérations** du Conseil pour l'année scolaire 2022-2023 ?



**QUE soient approuvées les prévisions
budgétaires équilibrées 2022-2023 au montant
de 304 531 083 \$, présentées à la réunion
extraordinaire du Conseil du 7 juin 2022.**

